



# Du Parent à l'Aidant, histoire d'un parcours

Collectif d'échange Aidants et Professionnels

16 novembre 2021

Au Jardin Intérieur à Marguerittes

*Se réunir...*

*Penser et Construire ensemble !*



**ADAO**

Association des Aidants d'Occitanie

# Déroulé de l'accueil

- ✓ - *Présentation du dispositif*
- ✓ - *Présentation des intervenants*
- ✓ - *Présentation et objectifs de ce 1<sup>er</sup> temps d'échange*
- ✓ - *Règles de fonctionnement et aspect organisationnel*
- ✓ - *Présentation des participants*
- ✓ - *Expression des attentes*

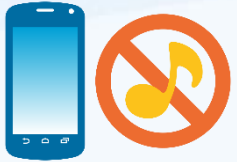


# Les objectifs :

- ✓ Révéler et favoriser les compétences que vous avez mis en œuvre dans l'expérience de votre accompagnement.
- ✓ Développer vos connaissances et vos capacités pour trouver les solutions les plus appropriées à votre situation.



# Règles de fonctionnement du groupe



Disponibilité



Équivalence



Ponctualité



Implication



Bienveillance



Écoute



Confidentialité



Droit à l'erreur

*Présentation de chacun*

*Expression des attentes*





# Problème de Sémantique entraînant un manque de Reconnaissance

Aidants familiaux – Aidants naturels – Aidants informels – Proches aidants – Entraidants

## Concept



- AIDANTS
- Proches aidants
- Aidants professionnels



une part le rôle du proche aidant et de l'autre celui du professionnel largement intriqués

un continuum entre le « care » (prendre soin de) et le « cure » (soigner), dont la répartition semble variable d'une situation à l'autre. Il semble admis que l'aidant de l'entourage soit plutôt situé du côté du « care » et le professionnel du côté du « cure ».

Le terme Aidant a été inventé par les professionnels, le terme de proche Aidant a été actée par la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, en 2017

Du moment que ce proche se met à la disposition de l'autre, effectue avec et pour lui, les gestes de la vie quotidienne dans le temps, dans la durée, en disponibilité à l'autre –  
**C'EST UN PROCHE AIDANT**

Françoise LEDUC – Association Française des Aidants

La loi du 11 février 2005 reconnaît le rôle des aidants circonscrits au seul cercle familial à travers la notion d'« aidant familial ». La loi dite d'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV) élargit le périmètre de l'entourage avec la notion de « proche aidant ».

Pause





# Nous allons nous questionner



- ✓ À partir de quand est-on aidant ?
- ✓ Jusqu'à quand ?
- ✓ Jusqu'à quel point ?
- ✓ Jusqu'ou ?

# L'annonce de la maladie ou du handicap

Témoignage de Sonia:

<http://entraidants.handicapsrares.fr/temoignages/>



Quelle a été votre expérience :

- ✓ Qui vous l'a annoncé ?
- ✓ Dans quelles circonstances ?
- ✓ En quels termes ?
- ✓ Comment l'avez-vous vécu ?
- ✓ Comment auriez vous aimé être accompagné ?





# Du Parent à l'Aidant

On se retrouve le - 14 décembre 2021

MERCI pour votre attention



ADAO

Association des Aidants Occitans

Collectif d'échange Aidants et Professionnels